

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: TRAVAUX DE LA PHASE 1 POUR LA RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES POMPIDOU A VINCENNES, PASSE AVEC LA SOCIETE DI ENVIRONNEMENT

DÉCISION N° DM-24-035 EN DATE DU 12 FEVRIER 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le Moniteur, LE JOUE et les marchés Online, le 05 décembre 2023 relatif au marché de travaux de la phase 1 pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes :

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 08/02/2024, donnant un avis favorable :

CONSIDÉRANT l'offre de la société DI ENVIRONNEMENT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société DI ENVIRONNEMENT, sise 8, rue Guy Moquet 95100 ARGENTEUIL, représentée par Monsieur Mickaël PATRY, Chargé d'affaires, le marché de travaux de la phase 1 pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes.

Les prestations donnent lieu à prix global et forfaitaire de 1 603 689,50 € HT, soit 1 924 427,40 € TTC.

Les prestations sont fixées à 7 mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240212-Imc1H11682H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/02/2024

Date de Publication: 12/02/2024

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240212-Imc1H11682H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/02/2024

Date de Publication : 12/02/2024